



Association Sportive du Golf du Château de Bournet

Loi 1901 RNA : W071002332

ffgolf®

## **RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE DE GOLF** **Association Sportive du Golf du Château de Bournet**

Le présent règlement a pour objet de présenter les règles de fonctionnement de l'École de Golf du Château de Bournet pour l'année 2022-2023.

Il est approuvé par le président de l'AS, par l'enseignant et par le directeur du golf.

Il sera signé par chaque enfant et par ses parents.

### **PREAMBULE**

Le golf est idéal pour le développement mental et physique des enfants et c'est pourquoi, l'Association Sportive du Golf du Château de Bournet a décidé de créer une École de Golf et d'assumer la plus grande partie de ses frais de fonctionnement.

Dès le plus jeune âge, les enfants peuvent apprendre à jouer au golf, sport aussi bien individuel que collectif.

Les enfants pourront s'épanouir à travers le golf.

Ils rencontreront d'autres enfants, apprendront à écouter autrui, à travailler leur concentration et gérer leur stress.

L'enseignement délivré leur apprendra la coordination et leur assurera un développement physique complet tout en privilégiant l'aspect ludique du golf.

### **1/ ORGANISATION**

L'École de Golf est ouverte à tous les enfants de 3 ans à 18 ans révolus.

### **Tarifs :**

#### **Baby Golf :**

- + 80 euros à l'année pour les cours
- + La licence FFG (18€ à 28€)
- + Location matériel : 30€/an (et 50€ de caution) payables en début d'année scolaire

**Golf du château de Bournet - 07120 Grospièrres**

☎ 04 75 39 08 35 - ✉ [golfduchateaudedebournet07@gmail.com](mailto:golfduchateaudedebournet07@gmail.com)



## Association Sportive du Golf du Château de Bournet

Loi 1901 RNA : W071002332

### **Team « Découverte » :**

150€ à l'année pour : les cours, l'accès au parcours et les jetons de practice lors des entrainements

- + 5€ d'inscription à l'ASGCB.
- + La licence FFG ( 18€ à 28€)
- + Possibilité de louer le matériel : 30€/an (et 100€ de caution) payables en début d'année scolaire

### **Team « Compétition » :**

250 euros à l'année pour : les cours, l'accès au parcours (accompagné jusqu'au drapeau de bronze), l'inscription aux compétitions prévues par l'école (Tourkids,...), tarif préférentiel à 2€ pour compétition adulte du club, jeton de practice et 1 polo au couleur du club (à mettre lors des compétitions).

- + 5€ d'inscription à l'ASGCB
- + la licence FFG ( 18€ à 28€)
- + Possibilité de louer le matériel : 30€/an (et 100€ de caution) payables en début d'année scolaire

Pour le 2<sup>ème</sup> enfant, une réduction de 20% est octroyé sur l'inscription à l'année .

## **Horaires :**

### **Le samedi :**

- Du 17 septembre au 22 octobre inclus :

9h-10h30 : team competition  
10h30-11h30 : team découverte  
11h30-12h : baby golf

- Du 12 novembre au 17 décembre inclus et du 25 février au 8 avril inclus :

14h-15h30 : team competition  
15h30-16h30 : team découverte  
16h30-17h : Baby golfeur

- Du samedi 29 avril au 1 juillet inclus : horaire idem que septembre.

### **Le mercredi :** (en dehors des vacances scolaires)

**Golf du château de Bournet - 07120 Grospierres**

☎ 04 75 39 08 35 - ✉ [golfduchateaudedebournet07@gmail.com](mailto:golfduchateaudedebournet07@gmail.com)



# Association Sportive du Golf du Château de Bournet

Loi 1901 RNA : W071002332

14h-15h30 : pour la team Découverte et Compétition

**Trêve hivernale** pour l'école de golf **entre janvier et février** mais organisation de compétition inter école de golf avec Valdaine et Chanalet ainsi que notre compétition Seriestours.

## **2/ ENSEIGNEMENT**

L'enseignement sera délivré par le professeur en accord avec le président de l'Association Sportive: **Eric Fournier** : [eric.fournier.golf@gmail.com](mailto:eric.fournier.golf@gmail.com) : 06 08 93 17 66  
Les cours auront lieu sous n'importe quelles conditions météorologiques.

Le professeur sera secondé par les A.S.B.C. de l'Association Sportive du Golf du Château de Bournet. **Thierry de Bournet**; [golfdebournet@gmail.com](mailto:golfdebournet@gmail.com) : 06 71 69 14 08

**Marie-Renée Demont**; [mrdemont@yahoo.fr](mailto:mrdemont@yahoo.fr) : 06 13 65 45 11

**Daniel Chevet**; [chevetd@gmail.com](mailto:chevetd@gmail.com) : 06 52 07 10 64

**Jean-Paul Rieu**; [jeanpaul.rieu71@sfr.fr](mailto:jeanpaul.rieu71@sfr.fr) : 06 16 12 16 30

**Pascale de Bournet**; [pascaledebournet@gmail.com](mailto:pascaledebournet@gmail.com) : 06 07 49 54 14

**Farid Eladie** ; [laet5201@gmail.com](mailto:laet5201@gmail.com) : 06 61 47 93 27

**Ferrer Soler Fabien** (en formation) ; [fab1217@hotmail.com](mailto:fab1217@hotmail.com): 07 85 84 52 84

Le responsable de la commission jeunes est **Ferrer Soler Fabien** ; [fab1217@hotmail.com](mailto:fab1217@hotmail.com): 07 85 84 52 84

La référente École de Golf est **Pascale de Bournet** : [pascaledebournet@gmail.com](mailto:pascaledebournet@gmail.com);  
06 07 49 54 14

Les enfants auront accès au parcours, pendant les heures de cours, dès que leur niveau de jeu leur permettra.

Des prêts de matériel seront possibles pour les enfants débutants.

## **3/ LES CONSIGNES DU PRESIDENT**

Le mot du président :

L'école de Golf d'Ardèche Méridionale est une école de SPORT. Cela signifie que chacun doit mettre dans sa participation le maximum d'application et d'énergie.

Il est particulièrement mal venu, par exemple d'arriver en retard à l'entraînement. Les entraîneurs, qui eux sont présents 10 minutes avant le début du cours, ont comme consigne de refuser les élèves en retard. Un joker est autorisé par trimestre.

**Golf du château de Bournet - 07120 Grospièrres**

☎ 04 75 39 08 35 - ✉ [golfduchateaudedebournet07@gmail.com](mailto:golfduchateaudedebournet07@gmail.com)



## Association Sportive du Golf du Château de Bournet

Loi 1901 RNA : W071002332

De même il est incorrect de ne pas prévenir le Pro ou le responsable de l'école de son absence à une séance.

L'association Golf Ardèche Méridionale consacre une grosse partie de son budget et de son énergie à la formation de ses jeunes joueurs. (Le reste à charge des parents est de l'ordre de 50%). En échange elle demande à chacun des élèves de l'école d'honorer les sélections pour les compétitions locales, départementales et régionales.

Le golf est un sport qui véhicule des valeurs (passion, équité, respect, persévérance, humilité, tempérance, intelligence) que nous partageons au sein de notre association et que nous voulons enseigner à nos jeunes joueurs.

Je veillerai au respect de ces règles de vie.

Chers enfants, chers parents, merci de votre contribution à la bonne marche de l'école de golf.

Sportivement,  
Daniel Chevet



# Association Sportive du Golf du Château de Bournet

Loi 1901 RNA : W071002332

## 4/ DROITS ET DEVOIRS

### **A/**

**L'enfant** s'engage à assister à la totalité des cours prévus dans l'année. Toute absence devra être notifié par SMS au professeur.

Il s'engage à respecter les directives données, les règles fondamentales de conduite, d'étiquette, de tenue vestimentaire et de respect des autres pendant les cours ou lors des compétitions. En cas de non-respect, le professeur et/ou les bénévoles se réservent le droit d'abréger le cours de l'enfant sanctionné. Une notification sera faite aux parents.

Il s'engage à honorer les sélections de l'École aux compétitions du Club ou officielles.

### **B/**

**Les parents** s'engagent à expliquer et faire comprendre à leur enfant les objectifs de l'École de Golf.

Ils s'engagent à laisser seul leur enfant pendant les cours de l'Ecole de Golf et pendant les compétitions.

Ils s'engagent à aider l'Association Sportive pour le transport des jeunes golfeurs lors des déplacements extérieurs.

.....Coupon à découper et à rendre.....

Fait à GROSPIERRES, le

RI Lu et Approuvé

Signature Enfant  
(nom et prénom)

Signature Parents  
(nom et prénom)